

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE VOLONTAIRE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE



EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

TYPE DE CONTÔLE VOLONTAIRE

DATE DU CONTRÔLE

N° DU PROCÈS-VERBAL

Contrôle volontaire total

14/11/2025

25010246

FONCTIONS CONTRÔLÉES

Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S033C324

RAISON SOCIALE: SARL AUTO BILAN BANLIEUE SUD

COORDONNÉES: 1 CHEMIN DE LA GRANGE

33650 MARTILLAC Tél: 0556726262

IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT: 033C1314

SIGNATURE :



Date de 1ère mise en circulation

GQ-755-DX (F)

31/07/2024

Date de 1ère mise en circulation

12/07/2023

Marque Désignation commerciale

KIA)(CEED

N° dans la série du type (VIN) Catégorie internationale Genre
U5YH1519ARL194096 M1 VP

Type/CNIT Énergie

M10K1AVP004V524 GH

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

KILOMÉTRAGE RELEVÉ

48022



INFORMATIONS IMPORTANTES AU VERSO

711/2023

DÉFAILLANCES CONSTATÉES

Défaillances majeures : (Soumis à contre-visite en cas de contrôle réglementaire)

8.2.22.e.2. OPACITÉ : Contrôle impossible des émissions à l'échappement

E CONTRÔLE VOLONTAIRE CONT LE VOLONTAIRE VOLONTAIRE CONT LE VOLONTAIRE VOLONTAIRE VOLO

ÎRE CONTAIRE CONTAIRE CONTR ÔLE VOLONTAIRE VOLONTAIRE VOLON AIRE CONTRÔLE VOLONTAIRE CONTR

RÔLE VOLONTAIRE VOLONTAIRE VOLO

TAIRE CONTAIRE CONTAIRE CONTRÔLE VOLONTAIRE CONTRÔLE VOLONTRÔLE VOLONTRÔLE VOLONTRÔLE VOLONTRÔLE CONTRÔLE CONTR

NTRÔLE VOLONTRÔLE VOLONTRÔLE V

LONTAIRE WOLDSTAIRE CONTAIRE

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

-1.0 m/km

AVANT ARRIERE

Dissymétrie suspension (≤ 30%) : 0 % 1 %

Forces verticales : 871 daN 563 daN

Frein de service

Forces de freinage: 300 daN 302 daN 168 daN 180 daN Déséquilibre (<20%): 1 % 7 %

Forces de freinage (efficacité): 300 daN 302 daN 168 daN 180 daN Taux d'efficacité global (≥58 %): 66 %

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) :21 %

Ripage (-8 à +8 m/km)

Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) : -1.2 % -1.1 %

ONTAIRE VOLONTAIRE (ONTRÔLE VOLONTAIRE (ONTRÔLE CONTRÔLE